

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	14 décembre 2016	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 50 Présents : 43 Votants : 47
Date d'affichage de la convocation :	14 décembre 2016	

Séance du 20 décembre 2016

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt décembre deux mille seize à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville de Joigny, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER M. Michel DEFRANCE, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Yann CHANDIVERT, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoit HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. François JACQUET, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Elette ITALIANO, M. Daniel EMERY (suppléant de M. Lionel BOUTIN), M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy Bourras, M. Alain PETER, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

M. Laurent RIOTTE, procuration à M. Nicolas SORET,
Mme Catherine DECUYPER, procuration à M. Patrick LEMAISTRE,
M. Serge BLOUET, procuration à M. Jean-Pierre BAUSSART,
Mme Sylvie BLANC, procuration à M. Alain PETER
M. Lionel BOUTIN, suppléé par M. Daniel EMERY
Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU
M. Patrice CHASSERY
M. Gilles Maxime POIBLANC

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : adhésion à l'association DEFISON (développement économique par les filières son)

Objet : adhésion à l'association DEFISON (développement économique par les filières son)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les compétences de la Communauté de Communes du Jovinien, notamment le développement économique,

Considérant que cette association a pour objet de développer des stratégies économiques et d'attractivité du territoire dans un contexte de valorisation des filières « son », des entreprises, métiers et innovations par l'aide, l'accompagnement, la promotion, l'organisation, le financement de projets, d'actions, de formations, d'études, de recherches à partir de la mise en synergie de trois axes : l'économie, l'évènementiel et l'accompagnement à la création d'espaces thématiques,

Considérant les actions de cette association sur le territoire (pôle de référence Son, accueil de créateurs d'entreprise des filières son, réduction de bruit et isolation acoustique...),

Vu la réunion du conseil des maires du 8 décembre 2016,

Vu l'exposé du président,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré : à l'unanimité,

- **adhère** à cette association,
- **dit** que les crédits nécessaires seront bien inscrits au budget principal 2017,
- **autorise** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cette adhésion.



Pour copie conforme,
Pour le Président,
Le Délégué,
Catherine DECUYPER

Date de réception
par la Préfecture : 23/12/16

date de publication : 23/12/16